



## **COVID-19 – Informations pour les entreprises**

*Dans le cadre de la situation exceptionnelle causée par le COVID-19, les membres du CAMO désirent partager avec les entreprises des informations importantes concernant les différentes mesures les concernant.*

*Vous pouvez en tout temps contacter les organismes-membres (\*) pour plus d'informations, ou encore pour nous partager les difficultés que vous rencontrez.*

*Pour tout commentaire, ou encore pour ajouter un participant à la liste, contactez Bernard Ricard du CLD : [bricard.cld@hsfqc.ca](mailto:bricard.cld@hsfqc.ca)*

### **Bulletin CAMO # 9 (14 avril 2020)**

#### **1- Ajout de nouveaux secteurs à la liste des entreprises essentielles**

Le gouvernement provincial a modifié la liste des entreprises essentielles, pour y ajouter notamment les secteurs suivants :

- Aménagement et entretien paysagers (incluant pépinières, centres jardin et commerces de piscines) – **Nouveau – À compter du 15 avril**

- Construction résidentielle – **Nouveau – À compter du 20 avril**

Seront autorisés les travaux permettant de compléter les livraisons d'unités résidentielles prévues au plus tard le 31 juillet 2020. Ceci comprend les travaux de construction et de rénovation, incluant ceux liés à l'arpentage et à l'inspection en bâtiments. Cela entraîne du même coup la réouverture de la chaîne d'approvisionnement de ce secteur de l'industrie de la construction, composée de nombreuses PME.

- Stations-service, entretien et réparations de véhicules, firmes de dépanneuses, camions et équipements spécialisés et assistance routière – **Nouveau – À compter du 15 avril pour l'entretien et les réparations de véhicules**
- Produits, pièces et autre matériel nécessaires aux services de transport et de logistique – **Nouveau – À compter du 15 avril**

Pour plus de détails, consultez la liste officielle des entreprises essentielles :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/#c48426>

En cas de doute, un formulaire sur cette page web vous permet de poser directement les questions concernant votre entreprise.

## **2- Formation « Webinaire » - Comment faire face au COVID-19**

La Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) du Haut-Saint-François offre une formation gratuite, à l'intention de tous les entrepreneurs de notre MRC.

**WEBINAIRE GRATUIT**  
POUR LES ENTREPRISES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

---

**COMMENT FAIRE  
FACE AU COVID-19**

---

Animé par **Alexandre Vézina**  
Entrepreneur/Conseils

CA  
Clinique  
d'accompagnement  
entrepreneurial  
du Québec

---

**16 AVRIL 9H**

SADC  
Société d'aide au développement de la collectivité  
du Haut-Saint-François

Canada  
Développement économique et  
commercial du Haut-Saint-François  
en partenariat avec la SADC

Monsieur Alexandre Vézina, entrepreneur/conseils, vous entretiendra sur les sujets suivants :

- 1) État de la situation et de VOTRE situation
- 2) QUOI FAIRE dès maintenant pour assurer la continuité de vos affaires?
- 3) COMMENT profiter des nouvelles occasions générées

Voici le lien pour plus de détails sur le contenu et pour s'inscrire gratuitement :

<https://webinairesadchautstfrancois.eventbrite.ca>

Rappel : Jeudi le 16 avril à 9h.

### 3- Formation « webinaire » - Élaborer un budget de caisse

Une autre formation, cette fois-ci offerte par notre partenaire « Sherbrooke Innopole », est disponible gratuitement pour tous les entrepreneurs de l'Estrie.



Bien que cette formation soit gratuite, vous devez quand même vous inscrire pour réserver votre place, à l'adresse suivante :

<https://www.eventbrite.ca/e/billets-webinaire-elaborer-un-budget-de-caisse-102296531680>

*Rappel : Vendredi le 17 avril à 14 h*

### 4- Programme « PACME »

Ce programme, mis en place la semaine dernière par le ministère du travail permet aux entreprises de profiter du ralentissement causé par le coronavirus de préparer leurs RH à la reprise.

<https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/programme-actions-concertees-pour-le-maintien-en-emploi-pacme-covid-19/>

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller local de Services Québec pour en savoir plus sur ce programme :

**Fabio Sampaio**

**Conseiller aux entreprises**

**Services Québec de l'Estrie**

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

120, rue Angus Nord, bureau 02

East-Angus, QC JOB 1R0

Tél. 819 832-2403 # 241

[fabio.sampaio@servicesquebec.gouv.qc.ca](mailto:fabio.sampaio@servicesquebec.gouv.qc.ca)

## **5- Aide d'urgence pour les PME**

Nous vous rappelons que ce nouveau programme, mis sur pied par le gouvernement provincial et géré par votre MRC/CLD, permet des prêts à des conditions avantageuses pour supporter votre fonds de roulement, pendant que vos opérations sont arrêtées ou au ralenti.

Ce fonds est principalement dédié aux petites et moyennes entreprises, travailleurs autonomes, coopératives et autres entreprises d'économie sociale.

Pour plus d'information :

<http://cldhsf.com/wp-content/uploads/2020/04/Programme-AUPME-2020-04-03.pdf>

## **6- Point d'information du CAMO**

Nous vous rappelons nos « lignes ouvertes » bi-hebdomadaires, ouvertes à toutes les entreprises, pour permettre en direct le partage d'information et de bonnes pratiques.

Ces conférences auront lieu les **lundi et jeudi à 14.00 hres**, et sont ouvertes à toutes les entreprises de la MRC du Haut-Saint-François. Ceci durera le temps nécessaire pour que la situation des entreprises revienne à la normale.

Voici les informations pour vous connecter à cette conférence :

- 1- Composer le 819-560-8500 (CLD du Haut-Saint-François)
- 2- Lorsque le système répond, composé immédiatement et rapidement le : **\*992203**;
- 3- Votre code d'accès de la conférence est : **0000**;
- 4- Votre nom suivi du dièse (#) vous sera demandé avant d'accéder à la réunion téléphonique.

**Pour toute autre question ou commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous, par retour de courriel ou en contactant un membre du CAMO.**

*(\*) Le CAMO est une table de concertation active depuis plus de 20 ans, regroupant divers organismes impliqués dans le développement de la main-d'œuvre et le développement local :*

*Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) – Sylvain Lessard*

*Centre local de développement (CLD) – Bernard Ricard*

*Chambre de commerce du Haut-Saint-François – Gaétane Plamondon*

*Commission scolaire des Hauts Cantons (CSHC) - Jérôme Poulin*

*Emballage Hood (représentant les employeurs) – Michel Bédard*

*Intro-travail – Nathalie Bastarache*

*Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) – Danielle Simard*

*Coordonnatrice du CAMO – Jessica Mackey*

*Vous pouvez en tout temps contacter ces organismes pour connaître leurs services aux entreprises.*